

Département
Haute-Saône
Arrondissement
VESOUL
Commune
Soing-Cubry-
Charentenay

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 2 juin, le Conseil Municipal de la commune de **Soing-Cubry-Charentenay** s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. PIERRE Didier, Maire, pour la session ordinaire du mois de juin.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12

Etaient présents : MM. PIERRE D- FIGARD X - CHALMIN T - GIRARDET H -
BARBEROT J - SEYLLER R - PETIT C- CHEVALIER S - MILLOT JF - VOITOT
JL - ROUSSEL N - ROBERT G

Convocation du
25/05/2022

Absents excusés : GLAUSER M - MORAND L - GILLET M

C.R. affiché
le 07/06/2022

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame BARBEROT Juliette ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire,

ORDRE DU JOUR

- Adhésion à l'EPTB Saône-Doubs
- Fiscalisation Syndicat du Collège
- Règlement intérieur du CPI
- Subventions 2022 et nouvelles demandes
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il est possible de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- L'autorisation de paiement pour les réparations de la porte d'une administrée suite à l'intervention en urgence des pompiers à son domicile et
- L'autorisation de signature de la convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le CDG pour l'embauche des intérimaires.

L'Assemblée accepte l'ajout de ces deux points à l'ordre du jour.

Le point sur les défibrillateurs, noté à l'ordre du jour, n'a pas donné lieu à décision pour le moment ; la réflexion se poursuit et devrait se finaliser pour 2023.

**Réparations
suite
intervention
pompiers**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le paiement de la réparation de la porte de l'administrée.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
abstentions : 0

**Convention
cadre mise à
disposition
personnel CDG
Commune**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégué à signer la convention cadre d'adhésion au service intérim du CDG 70, ainsi que les documents y afférents,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appel, en fonction des nécessités de services, au service intérim du CDG 70,
- **DIT** que les dépenses nécessaires, liées aux mises à dispositions de personnel par le service intérim du CDG 70, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
abstentions :

**Adhésion C3 à
l'EPTB Saône-
Doubs**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE l'adhésion de la C3 à l'EPTB Saône-Doubs.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
abstentions : 0

Fiscalisation
Syndicat du
Collège

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la fiscalisation des contributions dues au Syndicat.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
abstentions : 0

Règlement
intérieur du
CPI

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE le règlement intérieur du CPI.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
abstentions : 0

Subventions
2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
abstentions : 0

- CAUE : 200€
- ADAPEI : 100€
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 150€
- ASSOCIATION LE VILLAGE DE CUBRY : 100€
- ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS : 100€
- CHARENTENAY ARTS ET LOISIRS : 100€
- CLUB 3 AGE LE RENOUVEAU : 170€
- COMITE DEPARTEMENTAL HS LIGUE NATIONALE FSE : 100€
- COOPERATIVE SCOLAIRE : 1020€
- CROIX ROUGE FRANCAISE : 100€
- FASSAD ELIAD : 150€
- FOOTBALL CLUB DE SOING : 700€
- FOYER D'ANIMATION RURALE : 170€
- LA PREVENTION ROUTIERE : 100€
- LES RESTAURANTS DU CŒUR : 100€
- UNC DE SOING ANCIENS COMBATTANTS : 100€
- TRIODYN : 100€
- PLEIN ART : 100€

Questions diverses

- Le stade de football fait l'objet d'une visite pour homologation valable 10 ans, il faudra prévoir quelques aménagements tels que rallongement de 1 m, réfection des abris de touche et fermeture de la main courante.
- Fixation de l'horaire du défilé des pompiers pour le 14 juillet.
- Embauche d'un employé communal, l'employé actuel est en mission intérimaire pour 3 mois mais une procédure d'embauche est relancée.
- En ce qui concerne le matériel pour l'atelier municipal, rien n'ayant été prévu au budget, des devis ont été demandés auprès de GOUX MOTOCULTURE pour une débroussailleuse professionnelle.
- Un merci à Jean-François MILLOT pour le nettoyage de la Rue des Forges.
- Demande pour le nettoyage des trottoirs de Cubry.
- Demande d'un entrepreneur pour pouvoir stocker son bois et ses copeaux près de l'ancien dépôt d'ordures de Soing.
- Un contrôle URSSAF et un contrôle de l'Agence de l'Eau sont en cours pour la commune.

Séance levée à 23h00

Le Maire

Didier PIERRE